SOMMAIRE1

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Négociations sur le Brexit: état d'avancement 3

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Négociations sur le Brexit: état d'avancement

Michel Barnier, le négociateur en chef de la Commission, a fourni des informations au Conseil (article 50), réuni dans une configuration de l'UE à 27, à propos des négociations en cours sur le Brexit et des derniers développements intervenus en ce qui concerne notamment les prochaines étapes. La session a eu lieu après la publication, le 19 juin 2018, d'une déclaration commune des négociateurs des deux parties sur les progrès réalisés.

Les ministres ont formulé des observations sur les progrès réalisés et les prochaines étapes en ce qui concerne les questions encore à l'examen, notamment une solution pour la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, ainsi que sur le cadre des relations futures avec le Royaume-Uni.

Le Conseil (article 50) a en outre examiné le projet de conclusions que devrait adopter le Conseil européen (article 50) le vendredi 29 juin 2018, lorsque les chefs d'État ou de gouvernement feront le point sur l'avancement des négociations. Les dirigeants devraient souligner qu'il importe de progresser sur toutes les questions en suspens, y compris celle de la frontière avec l'Irlande du Nord, de recevoir de la part du Royaume‑Uni des propositions réalistes et réalisables sur la relation future et de travailler à la préparation.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

*néant*